

Observations de la Fédération des centres sociaux de France dans le cadre de la
procédure contradictoire (rapport 2021-003).

Cette procédure contradictoire fait suite à la mission d'inspection de
l'éducation, du sport et de la recherche diligentée par le directeur de cabinet
de la Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'engagement relative à
notre association et à la 10^e édition du Réseau Jeunes des centres sociaux
(19-23 octobre 2020).



Sommaire

- Propos introductif – p. 3
- Une nature de thématique similaire à d'autres années – p. 4
- Un événement ouvert à tou.te.s – p. 4
- Une vision erronée du profil des jeunes présents et de leur religion – p. 5
- Les contenus et l'animation liés à la thématique : fruit d'un processus collectif sous la responsabilité de la FCSF – p. 5
- Le Réseau Jeunes, un évènement aux objectifs multiples – p. 8
- Des constats difficiles posés par les jeunes, une réalité assumée – p. 9
- Une mise en avant systématique de la religion musulmane par la mission qui interroge la FCSF – p. 9
- Le travail des jeunes et leurs propositions : un exercice sérieux ! – p. 10
- Venue de la Secrétaire d'Etat et modalités de sa participation : un cadre partagé au préalable avec ses services – p. 11
- Le déroulé de la rencontre avec la Secrétaire d'Etat – p. 12
- Le départ brusque et sans explication de la Secrétaire d'Etat : une incompréhension complète -p. 15
- Médiatisation : des retombées également négatives pour notre réseau – p. 16
- Les suites du Réseau Jeunes : la nécessité de poursuivre le dialogue – p. 17

Propos introductif

Le 28 octobre 2020, quelques jours après le Réseau Jeunes qui s'est déroulé du 19 au 23 octobre au cours de laquelle la Secrétaire d'Etat était intervenue (le 22 octobre), nous avons appris qu'elle avait saisi l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche pour mener une mission d'inspection à l'encontre de la Fédération nationale des centres sociaux. Cette inspection avait pour objet d'examiner les objectifs, des conditions d'organisation et d'encadrement du Réseau Jeunes et, plus largement, les conditions d'organisation et de fonctionnement de la FCSF.

Malgré notre incompréhension quant au déclenchement de cette inspection, nous avons abordé cette inspection avec sérénité, forts de la solidité de notre approche, de nos valeurs et démarches d'éducation populaire. Nous avons confiance dans cette Inspection et sa capacité à porter un regard objectif et neutre sur cet évènement.

Avant de mentionner point par point nos observations détaillées, nous tenons dans cette introduction à émettre des observations générales sur le pré-rapport de l'Inspection Générale et souhaitons souligner la difficulté à construire des observations contradictoires alors que l'information qui nous est donnée est insuffisante dès lors que ce pré-rapport comporte des passages occultés et que nous n'avons pas accès aux préconisations qui seront proposées à Madame la Ministre.

En préalable, il nous semble que la mission n'a pas compris que le sujet de la rencontre de Poitiers n'est pas la laïcité, ni même la religion, mais bien, posé dès en amont par les jeunes et le programme, les religions vues sous l'angle des discriminations. Il n'est pas compris non plus notre choix méthodologique, en cohérence avec notre approche de l'éducation populaire et avec ce que sont les réseaux jeunes, de partir des préoccupations individuelles des jeunes.

La mission cible délibérément l'association A en lui faisant le procès d'intention d'avoir, pour des raisons politiques et de savoir-faire, orienté vers les discriminations alors que tout s'est fait sous notre responsabilité et avec notre accord, à partir de ce qui était le programme et ce qui est ressorti dans les expressions des jeunes sur place dès le premier jour.

Nous ne pouvons que nous interroger sur la confusion qui est faite entre l'engagement politique à titre individuel d'acteurs de l'association A et l'activité effective de celle-ci ; et aussi sur l'argumentation d'un dévoiement politique qu'un lien avec un groupe de soutien aux gilets jaunes et une formation sur la désobéissance civile prouveraient. Le lien avec les mouvements sociaux et le questionnement sur les moyens d'action pour la défense de la liberté, l'égalité et la fraternité nous semblent être en cohérence avec ce qu'est l'éducation populaire de par son histoire et avec les principes de la République. Il nous semble que le regard porté sur l'association A, son travail pendant le Réseau Jeunes, n'est pas réellement neutre du côté de l'Inspection Générale ; ce que nous regrettons profondément.

Nous sommes également très surpris du choix de la mission de faire le panégyrique du positionnement de la Secrétaire d'Etat le jeudi. D'autant que très peu d'adultes, dont pourtant le témoignage aurait été éclairant, n'ont été interrogés par la mission. Nous développons ci-dessous l'idée que c'est bien les propos et les actes de la Secrétaire d'Etat en plénière qui ont contribué à créer la situation qui l'a amené à saisir l'Inspection Générale.

D'une manière générale, nous regrettons un manque d'éléments factuels dans le pré-rapport qui permettraient d'étayer des affirmations graves, qui restent en l'état sans fondements réels. Par exemple, en quoi consiste la non-compréhension supposée de la laïcité par les jeunes ? En quoi consisterait le non-respect des principes républicains ?

Nous nous interrogeons aussi sur un angle mort du pré-rapport : rien n'est écrit sur tout un pan de ce qui s'est joué à Poitiers, à savoir les apprentissages multiples des jeunes, non sur le thème lui-même mais sur des savoir-faire qui font pleinement sens dans le développement d'un vivre-ensemble où les jeunes prennent toute leur place. Pourtant la lettre de saisine souhaitait que l'inspection porte un regard sur les enjeux et les objectifs de notre Réseau Jeunes, et non seulement sur l'un des enjeux : le travail autour des religions.

Enfin, nous prenons acte et sommes satisfaits de la reconnaissance par la mission du travail important fait par la FCSF sur la laïcité et son engagement à la promouvoir. Nous regrettons d'autant plus que ce crédit n'ait pas permis à la mission de porter un autre regard sur le Réseau jeunes et ce que la FCSF y a développé.

Une nature de thématique similaire à d'autres années

Tout d'abord, la mission d'inspection fait état à la page 4 du pré-rapport *“que la thématique retenue pour 2020 n'est pas de même nature que les précédentes dans la mesure où elle renvoie à des questionnements plus personnels”*. Nous sommes en désaccord avec cette assertion.

Tous les sujets partent de préoccupations individuelles, sinon les jeunes ne se sentiraient pas concernés et ne souhaiteraient pas participer. C'est à notre sens tout l'intérêt de la démarche : partager son questionnement individuel puis en sortir pour poser des envies à l'échelle collective et des propositions au niveau général. Ainsi, voilà comment les choses ont été travaillées sur quelques thématiques des précédents Réseaux Jeunes :

- Voyage (2013) : mon rapport à mon territoire, ma capacité d'ouverture, notre capacité à nous organiser pour aller rencontrer l'autre, la question de la mobilité des jeunes dans la société, l'ouverture à d'autres cultures
- Interculturalité (2015) : mon rapport à ma culture, celle des autres, comment localement les cultures se rencontrent, se confrontent, s'acceptent, et comment notre pays multiculturel accepte les différences pour mieux vivre ensemble.
- Egalité H/F (2018) : comment je vis mon genre, comment notre groupe genré vit son rapport à soi à l'autre, comment en France les filles et les garçons vivent ou pas leur genre, comment on peut faire reculer les inégalités sexistes.

Un événement ouvert à tou.te.s

A la page 7 du pré-rapport il est fait mention du livret des règles de vie qui est distribué à chaque jeune au début du séjour : *“La mission note toutefois que la couverture du livret est assez explicite en ce qu'elle rappelle le thème (« 1 000 croyances, 1 réseau. Oh my God ») et est illustrée d'images évoquant différentes religions mais aucune n'illustrant l'absence de croyance alors que le rassemblement est ouvert aux non-croyants”*. Tout d'abord, nous souhaitons rappeler que

contrairement à ce qui est inscrit ce livret n'est pas conçu par l'équipe de communication interne de la FCSF, même si elle le valide bien évidemment. C'est la commission communication interne (composée de 4 jeunes et 2 animateurs) qui a effectué ce travail.

Le niveau de détail interroge : les jeunes ont voulu montrer une diversité de croyances mais n'ont en effet pas illustré l'absence de croyance par une image. Nous n'avons même pas relevé ce détail au moment de valider le document pour diffusion.

Nous souhaitons donc lever une ambiguïté ici sous-entendue par l'extrait ci-dessus. Le rassemblement, même s'il traitait des religions, s'adressait bien à tou.te.s comme le stipule le programme que nous avons fait parvenir à notre réseau et diffusé sur notre site internet : *"A l'image des Français.e.s, les jeunes du Réseau jeunes des centres sociaux ont des (non) croyances multiples : athée, musulman.e, juif.ve, catholique, etc. C'est cette diversité qui fait la richesse de cette rencontre et c'est donc tout naturellement qu'ils.elles souhaitent échanger autour de la place de la religion dans leur vie et dans la société"*.

Une vision erronée du profil des jeunes présents et de leur religion

Il est inscrit à la page 7 du pré-rapport : *"Au total 118 jeunes (68 filles, 50 garçons) âgés de 14 à 22 ans, dont 86 mineurs, ont participé au regroupement de Poitiers. Ils étaient issus de vingt-cinq centres sociaux et de seize départements. Les éléments recueillis par la mission permettent de considérer qu'une majorité de jeunes étaient de confession musulmane. Il y avait également des jeunes chrétiens, juifs et athées"*.

Cette assertion nous semble à l'image d'un certain nombre de propos réducteurs du pré-rapport, quant à l'abord des religions, et notamment de l'islam. Nous nous étonnons d'une telle conclusion. Tout d'abord, nous nous questionnons quant à la pertinence d'une telle considération sur les jeunes présents dans le cadre du pré-rapport. Ensuite, nous souhaiterions savoir d'où proviennent les chiffres permettant à la mission d'affirmer ceci. Selon les données que nous avons pu récolter, via un questionnaire anonyme et pour lequel il n'y avait pas d'obligation de réponse, renseigné par les jeunes en amont de l'évènement, environ un tiers de l'effectif se considère de confession musulmane.

Les contenus et l'animation liés à la thématique : fruit d'un processus collectif sous la responsabilité de la FCSF

Nous souhaitons revenir ici sur la partie concernant l'animation de la thématique, à savoir "Les religions". Nous sommes étonnés par plusieurs assertions du pré-rapport, auxquelles nous allons répondre point par point.

Tout d'abord, il est inscrit que *"la mission considère que ce week-end de préparation a permis un échange entre les animateurs et l'élaboration du projet pédagogique. Par contre, les contenus de cette préparation ne permettaient pas aux animateurs de disposer de compétences suffisantes pour animer des échanges avec les jeunes sur le thème des religions, préalablement au regroupement de Poitiers"* (p.6). Nous disposons en effet de 2 journées avec l'ensemble des animateur.trices pour se préparer au Réseau Jeunes : interconnaissance, appropriation du projet pédagogique, établissement de règles communes, temps d'appropriation de la thématique.

Comme le souligne le rapport, nous avons visionné collectivement durant la préparation la vidéo "la laïcité en 3 minutes" réalisée par l'association C et prix de la laïcité de la République Française en 2016, qui nous a servi de support au débat. Par la suite, chaque animateur.ice a visionné cette même vidéo avec son groupe de jeunes avant de venir au Réseau Jeunes afin de commencer à s'approprier la thématique avant l'évènement.

Nous sommes conscient.e.s que ce ne sont pas 2 jours de préparation qui vont permettre aux animateurs.trices de disposer de toutes les compétences et savoirs sur la thématique. Cependant, il nous semble important de souligner que les animateurs.trices sont tou.te.s des professionnel.le.s formé.e.s à l'émergence, l'animation et l'accompagnement de débat avec les jeunes sans pour autant avoir besoin d'être expert de chacun des sujets abordés. Nous avons donc plutôt choisi de travailler avec eux sur leur posture d'animation liée à la thématique et les avons ainsi fait débattre autour de plusieurs questions comme "Je peux donner mon avis sur les religions quand je suis en position d'animation?", "je ne dois pas laisser un jeune exprimer des propos haineux?".

Il est inscrit que nous avons entièrement sous-traité aux prestataires la partie du regroupement concernant la thématique : *"Les journées du mardi et du mercredi ont quant à elles largement été consacrées à la thématique du rassemblement. La mission constate à cet égard que cette partie du regroupement a été entièrement sous-traitée aux deux prestataires"* (p.11). Il convient de rappeler comme nous l'avons souligné lors des auditions que nous travaillons étroitement avec chacun des prestataires et de manière collective : nous établissons un cahier des charges à partir duquel le(s) prestataire(s) nous propose(nt) un déroulé que nous travaillons et validons avec lui (eux). La construction pédagogique et les modalités d'animation sont le fruit de la coopération entre la FCSF et les 2 prestataires. Ce n'est pas parce que nous confions l'animation des temps en eux-mêmes pendant l'évènement, que nous ne sommes pas entièrement partie prenante et décisionnaire du déroulé. Pendant l'évènement nous sommes également amenés à retravailler ce qui est prévu en fonction de la manière dont les choses se passent (il peut s'agir de réorientation sur le fond ou sur la forme) afin de nous adapter au groupe de jeunes en présence. A la lecture du pré-rapport, on peut avoir le sentiment que les différentes parties sur la thématique animées par la compagnie de théâtre B ou l'association A étaient déconnectées les unes des autres, or nous les avons pensées et arbitrées en imbrication et l'ensemble des prestataires étaient présents sur la semaine.

A la lecture du pré-rapport, on peut avoir le sentiment que la compagnie de théâtre B a répondu à nos attentes mais que l'association A a déformé les choses afin d'aboutir à la thématique des discriminations.

Cependant, comme énoncé ci-dessus, la question des discriminations liées au fait religieux était un souhait des jeunes dès le départ (c'est un angle du sujet qui est notamment ressorti lorsqu'ils ont réalisé les vidéos sur la thématique), nous en avons donc fait une des dimensions à traiter.

La thématique a été rapidement abordée lors du premier soir des jeux de connaissance. Nous posons quelques questions à l'assemblée afin de commencer à nous connaître mais aussi de connaître leur état d'esprit vis-à-vis de la thématique. C'est un jeu d'assis-debout : s'ils souhaitent répondre positivement à la question, ils se lèvent. Nous leur avons demandé notamment s'ils se sentaient laïcs (et la quasi-totalité des jeunes s'est levée) puis s'ils trouvaient que la laïcité est mal appliquée en France (et la quasi-totalité des jeunes s'est de nouveau levée). C'est donc pour cela que nous avons

choisi de leur demander le mercredi (cf p.12 du pré-rapport) “Vous trouvez que la laïcité est mal appliquée en France : pourquoi?”.

Concernant la journée du mercredi, il est écrit que le *“postulat”* (p.12) et *“le fil rouge pour les travaux”* (p.13) était le suivant : *“Vivre ma religion en France c’est compliqué”*. Il ne s’agissait pas d’un postulat comme expliqué lors des auditions mais de la phrase d’accroche d’un débat mouvant. C’est une phrase à partir de laquelle les participant.e.s sont invité.e.s à se positionner puis expliquer pourquoi ils trouvent que c’est compliqué ou que ça ne l’est pas. Comme l’a rappelé l’animatrice de l’association A au début de l’exercice, *“il n’y a pas de bonne réponse ou de mauvaise réponse, l’idée c’est de pouvoir échanger sur notre vécu”*. Ce n’était donc pas un postulat mais un exercice de démarrage de séquence pour inviter au dialogue, au débat. Les jeunes se sont répartis dans le “pour” et le “contre” cette phrase, et ont tour à tour exposé leurs arguments. On a ainsi pu entendre de la part des jeunes que c’était plutôt facile de vivre sa religion en France *“car je la vis moi personnellement et je n’ai pas de problème par rapport à ça”* ou que *“contrairement à d’autres pays, la religion n’est pas interdite ou on ne nous oblige pas à avoir une religion en particulier”* ou au contraire que *“c’est difficile parce qu’on ne peut pas exprimer notre religion comme on le souhaite et qu’on vit des discriminations par rapport à ça”*.

Une des séquences de cette journée a en effet traité de manière directe des discriminations. Nous n’avons pas fait cela de manière hors-sol. Nous avons choisi de faire cela en lien avec les prestataires parce que c’est ce que les jeunes souhaitaient aborder durant le réseau. Nous l’avons également fait car lors de la séquence du mardi après-midi (les ateliers théâtre), c’est ce que les jeunes ont fait ressortir de manière très forte, quand bien même (comme le souligne le pré-rapport) les exercices proposés étaient basés sur des questions qui n’induisent pas la question des discriminations : *“La mission observe qu’outre l’approche pédagogique progressive et de nature à favoriser l’expression et l’écriture de tous, les questions formulées étaient toutes positives ou à tout le moins neutres. En particulier, les deux thématiques des points de départ des travaux de l’après-midi (« Comment les religions sont-elles perçues dans la société française ? » et « Imagine un monde sans religion ») n’induisaient pas, en elles-mêmes, une approche négative ou revendicative de la question des religions”* (p.12).

Quand il est écrit page 10 que l’association A *“a manifestement décidé d’aborder ce thème sous un angle qui lui est familier, celui des discriminations. Le postulat de départ des ateliers du mercredi « Vivre ma religion en France, c’est compliqué ! » en atteste.”*, c’est donc faux à plusieurs égards. C’est bien la FCSF qui a choisi d’en faire un des angles d’approche du sujet pour les raisons évoquées ci-dessus.

Plus globalement, l’ensemble de la partie concernant l’association A (pages 9, 10 et 11) nous interroge. Outre la présentation de la structure qui stipule bien l’ensemble de ses compétences et de ses agréments, il est également écrit (p.10) *“si la mission peut présumer que l’association A avec ses différents intervenants possède des compétences avérées en matière d’animation de débats avec des publics jeunes, elle s’interroge tant sur son aptitude à traiter un sujet tel que les religions, que sur les partenariats qu’elle revendique et qui la situent politiquement d’une manière non-neutre voire partisane”*. Nous avons en effet conscience des engagements militants de l’association A, mais elle intervenait bien dans le cadre de ce rassemblement en tant que prestataire au titre des compétences

énumérées dans le pré-rapport et non pour ses autres engagements. Nous maintenons que l'accompagnement et l'intervention de l'association A ont été de qualité et ont répondu à nos attentes.

Nous nous questionnons également sur la fin de cette partie qui conduit la mission d'inspection à s'interroger sur la révision des agréments des associations, la mission ne portant pas sur cette structure, à laquelle nous avons simplement fait appel pour nous accompagner sur la construction et l'animation des séquences liées à la thématique (avec la compagnie de théâtre B).

Enfin, il est à plusieurs reprises fait mention dans le pré-rapport que nous n'avons pas donné assez de cadre théorique aux jeunes et aux animateur.trices. En effet, c'est en partie la méthode que nous avons choisie : quelques éléments de cadre ont été rappelés en amont et durant le Réseau Jeunes (débat sur la laïcité jeunes - animateur.trice.s à l'aide d'une vidéo de C, pièce de théâtre sur les 3 grandes religions monothéistes, glossaire des définitions pour les animateur.trices sur lesquelles insister avec les jeunes lors de la journée du mercredi), mais nous avons souhaité avant tout partir du vécu des un.e.s et des autres pour aboutir à des généralités, des propositions. C'est selon nous la force et l'essence même des méthodes d'éducation populaire. La tribune, signée par l'ensemble des grands réseaux d'éducation populaire, parue le 14 décembre dans le journal Le Monde, *"Pour l'éducation populaire, la laïcité n'est pas un catéchisme"* le rappelle : *"C'est parce qu'ils sont profondément attachés à la laïcité que les mouvements d'éducation populaire ne veulent pas l'enseigner comme un catéchisme. Ils savent que si notre société doit veiller à l'application rigoureuse de ses lois, elle doit aussi former ses citoyens à l'intelligence des principes qui les inspirent [...] C'est pourquoi une République soucieuse de la construction du commun par des pratiques démocratiques se doit d'accompagner ses membres – et, tout particulièrement, ses jeunes – dans une démarche de construction des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et du principe de laïcité. Ces valeurs ne peuvent pas être inculquées au forceps, car on forgerait alors des assujettis, quand nous voulons former des êtres libres. Ces valeurs se découvrent dans des situations vécues et elles se comprennent dans des débats sereins où chacune et chacun peut confronter ses convictions à celles des autres, découvrir ce qui le différencie d'autrui, mais aussi ce en quoi ils sont profondément semblables et solidaires. Ces valeurs émergent dans des échanges exigeants, préparés, régulés et nourris par des adultes, des échanges où chacune et chacun est reconnu dans sa dignité et jamais humilié, où l'on est accepté avec ses souffrances et ses espoirs, où l'on est assuré d'être entendu... mais sans être systématiquement approuvé"*.

Le Réseau Jeunes, un évènement aux objectifs multiples

Comme souligné à deux reprises dans le pré-rapport, le temps sur la thématique a occupé 11h30 du programme total. Nous souhaitons revenir sur ce point et insister : la thématique est bien l'un des socles du Réseau Jeunes mais pas l'entièreté de l'évènement. En effet, nous poursuivons plusieurs autres objectifs : créer les conditions de rencontre entre jeunes et animateur.trices venus de la France entière, réaliser des actions de solidarité dans le territoire accueillant et découvrir ce territoire, accompagner de multiples formes d'apprentissage : à la prise de parole en public, au débat, à l'écriture d'un carnet de bord, au passage d'un vécu individuel à une réflexion collective, à la

capacité d'interpeller dans la société, à l'animation et la co-construction de certaines séquences du programme.

Nous avons donc des objectifs multiples et il n'est pas toujours aisé d'y répondre à 100 % dans le temps imparti. Nous aurions pu en effet concernant la thématique déployer davantage de choses qui sont mentionnées dans le pré-rapport et qui nous paraissent fortes intéressantes (telles qu'une "approche comparative avec ce qui se passe dans d'autres pays" mentionnée à la page 13) ou qui nous auraient permis de peaufiner notre processus comme un temps de synthèse collective à l'issue des travaux en groupe du mercredi.

Des constats difficiles posés par les jeunes, une réalité assumée

La mission s'étonne que les constats formulés par les jeunes soient placés sous un angle négatif "La mission relève qu'il n'y a aucun élément présenté dans ce document comme un point positif, à l'exception de la liberté offerte aux jeunes femmes musulmanes de venir voilées au centre social" (page 13). Pour répondre à cette assertion, les propos de deux jeunes, au cours de la matinée de restitution sont explicites : « j'aimerais revenir sur ce qu'a dit la Secrétaire d'Etat, sur le fait qu'on avait dit plus de choses négatives que positives. Mais si on ne l'avait pas fait, qui d'autre l'aurait fait ? Il y a tellement de choses négatives, importantes, injustes qu'on s'est attardé sur cela" ; "On aurait voulu entonner la Marseillaise encore plus fort. Je comprends très bien que vous ayez voulu montrer ce qui nous unit tous, la Marseillaise. Mais là vous disiez que s'il y avait des problèmes, il fallait les signaler (...) Ce qu'on ne comprend pas c'est qu'on a fait part de nos problèmes. On a l'impression qu'il y a eu que l'écoute, mais nous voulons plus que de l'écoute. On le sait, ce qu'il y a de bien en France. Mais là ce qu'on veut savoir, c'est concrètement ce qu'on fait pour ce qui ne va pas."

De fait, les jeunes ont vécu à l'occasion du Réseau Jeunes un moment fort, positif, de rencontre, de réflexion partagée, d'actions de solidarités dans la ville... Cela dit, sur le thème du vécu de la religion dans la société, l'expression de jeunes - croyants ou non - a effectivement été marquée par des constats et des récits de vie difficiles, mêlant stigmatisations et discriminations. L'espace de rencontre du jeudi matin, avec la Secrétaire d'Etat mais également les autres adultes présents, était important pour ces jeunes qui portaient beaucoup d'espoir dans l'écoute de ces constats, et le dialogue sur les pistes de propositions énoncées. De cet échange, devait sortir et se construire le "positif". Par ailleurs, pour faire bouger les choses, amener à de la prise de conscience, l'expression des difficultés et cailloux dans la chaussure est une étape incontournable, que l'on retrouve dans toute démarche !

Une mise en avant systématique de la religion musulmane par la mission qui nous interroge

La mission relève que les propos et les écrits se centrent sur la religion musulmane, focalisant ainsi les échanges sur le rapport à cette religion (page 13) : "La religion musulmane est la seule qui soit citée au travers de la question du voile ou du ramadan, même si la question des insignes religieux ou celle des régimes alimentaires pourraient concerner d'autres religions."

Nous nous étonnons de tels raccourcis. Déjà la mission pointait que la majorité des jeunes étaient de confession musulmane - une assertion inexacte, voir page 5. Ensuite, les documents auxquels elle fait référence (intervention des jeunes le matin, texte d'appui à la conférence de presse), prennent effectivement parfois exemple sur des situations vécues par des personnes voilées, mais pas uniquement. Le ramadan est quant à lui cité à une seule reprise comme une période où l'on parle parfois des religions dans les structures.

Aucune mention n'est non plus faite d'un quelconque point positif à avoir la liberté de pouvoir porter le voile dans les centres sociaux (à moins que la mission ne tire une conclusion un peu rapide de cette phrase issue de l'un des documents : « *Il existe des espaces, dont les centres sociaux, qui permettent le port de signes religieux* »). D'ailleurs, une jeune, dans son propos oral devant la Secrétaire d'Etat précise : « *Il existe des espaces, dont les centres sociaux, qui permettent le port de signes religieux, comme un voile, une croix, des choses comme ça* ».

De même l'affirmation par la mission « *la question des insignes religieux ou celle des régimes alimentaires pourraient concerner d'autres religions [que l'islam] (p13)* » se heurte au contenu du document de synthèse : « *On veut des alternatives à la cantine pour que soient représentées la variété de nos pratiques* » (voir annexe 12).

Le travail des jeunes et leurs propositions : un exercice sérieux !

“Manque de sérieux”, “amalgame”, “populisme”, le jugement exprimé dans le document (page 13) nous surprend également. « *Cette synthèse n'atteste pas d'un travail sérieux de questionnement de la question. Par exemple, la confusion qui est faite concernant les « représentants » vus comme des autorités extérieures incluant aussi bien les élus que les médias, dénote un certain amalgame assez « populiste » qu'il est étonnant de voir relayé par des jeunes ayant travaillé le sujet pendant trois jours avec des adultes formés sur ces questions* » écrit la mission.

Les propos de la mission se basent sur un document, qui a servi de point d'appui à la présentation orale. Un point d'appui mais pas le propos complet.

Ainsi, les présentations des jeunes, lors de la restitution comme de la conférence de presse ont été bien plus précises. La FCSF tient également à rappeler que le document écrit de synthèse et de référence est le texte de présentation de la conférence de presse. D'ailleurs, voici en voici le contenu exact, dénotant du sérieux du questionnement et de la formulation quant aux représentants :

« *Nous voudrions que nos représentants soient exemplaires, avec des élus qui ne donnent pas leur opinion personnelle quand ils sont invités à parler des religions en tant que représentants de la République.*

Nous voudrions que les fonctionnaires de police soient toujours dans la neutralité.

Nous attendons des médias qu'ils proposent de l'information, et pas de l'opinion ou du jugement. Et nous attendons des vérifications, voire des sanctions, quand les médias stigmatisent au lieu de protéger et d'informer ».

De même, la mission notera que ce document de synthèse final, communiqué au sortir du Réseau Jeunes, partagé aux journalistes présents est le fruit de 3 heures de travail en amont avec un groupe de jeunes. Dans ce document, ne figurent pas les termes “régimes alimentaires”, “ramadan”, “voile”, “croix”... contrairement à ce qu'écrit la mission. Si cette proposition ou ces termes n'y figurent pas,

c'est aussi parce que ce n'est pas ce sur quoi les jeunes ont souhaité mettre l'accent, et parce qu'ils ont précisément eu cette vigilance quant au choix des termes utilisés pour être le plus inclusif possible. Ce travail du choix des mots n'est peut-être pas parfait, mais il a été fait. Pas de confusion ni de populisme, donc...

Venue de la Secrétaire d'Etat et modalités de sa participation : un cadre partagé au préalable avec ses services

Nous souhaitons maintenant revenir sur la partie qui fait état de la présence de la Secrétaire d'Etat, des modalités de cette organisation et de l'échange avec les jeunes.

Avant de rentrer dans nos observations, nous tenions à souligner que nous étions sincèrement ravis de la présence d'une Secrétaire d'Etat pour dialoguer avec les jeunes. Cela permet une reconnaissance de leurs travaux ainsi que la légitimité qui y est accordée. Les jeunes étaient également impressionnés et fiers d'accueillir la Secrétaire d'Etat.

Tout d'abord, il est écrit page 15: *"Mis à part l'échange qui était prévu avec les représentants nationaux et départementaux du réseau des centres sociaux organisé dans la foulée de l'arrivée de la secrétaire d'Etat, à 9 heures, juste avant l'événement, aucune organisation spécifique n'avait été proposée pour s'adapter à la présence d'un membre du Gouvernement"*. Nous ne comprenons pas ce que cela sous-entend et aimerions avoir davantage d'éclaircissement de la mission.

A plusieurs reprises, il est ensuite encore fait mention de conditions, sur le fond comme sur la forme, inadaptées à la venue d'une Secrétaire d'Etat. La mission relève ainsi *"Dans le déroulé arrêté, la Secrétaire d'Etat ne disposait ni d'un temps suffisamment long pour prononcer un discours, ni d'une séquence spécifique pour échanger avec les jeunes telle que par exemple l'organisation d'une table-ronde avec des jeunes désignés par leurs camarades ou d'un grand débat entre la Secrétaire d'Etat et les jeunes"* (p.15).

Concernant les conditions matérielles, nous devions initialement organiser ce temps à la mairie de Poitiers, lieu qui nous aurait semblé en effet plus approprié à la venue d'une Secrétaire d'Etat, mais qui aurait également été plus symbolique pour les jeunes dans la reconnaissance de leur travail. Cependant, les conditions sanitaires en vigueur ne nous ont pas permis de tenir cette rencontre à la mairie. Nous avons donc organisé cette rencontre au gymnase que nous avons tenté d'aménager du mieux possible (rangement, affichage de photos issues du Réseau Jeunes 2019, mise en place d'un drapé pour harmoniser l'espace, récupération de mobilier, sonorisation etc.)

Sur la méthode d'animation de ce temps (petits groupes - grands groupes, possibilité du dialogue avec l'ensemble des participant.e.s et non seulement des représentant.e.s, dialogue franc, direct tout en étant respectueux), ce n'est en effet pas une méthode classique d'animation de rencontre d'habitant.e.s avec un.e représentant.e de l'Etat. Mais c'est une méthode participative que nous éprouvons régulièrement, avec des élu.e.s, des représentant.e.s de l'Etat et d'organismes sociaux, nos propres instances, mais aussi des membres du gouvernement (notamment, par exemple avec l'ancien ministre de la Ville Julien Denormandie, autour de la parole d'habitant.e.s de quartiers populaires). Et cette méthode fait ses preuves dans le lien et la capacité de dialogue entre pouvoirs

publics et citoyen.nes et contribue, par là même, à restaurer une confiance dans une société marquée par une crise dans le rapport à nos élu.e.s et gouvernants. Enfin, le Réseau Jeunes se veut un espace d'apprentissage pour l'ensemble d'un groupe à la construction de point de vue, de prise de parole, à l'échange. Nous avons donc souhaité que tous les jeunes puissent s'exprimer quand bien même ils pourraient présenter des niveaux différents dans leur capacité à argumenter, dialoguer, prendre la parole en public. Même si nous promouvons des manières de dialoguer différentes, nous n'en sommes pas moins conscients et respectueux des statuts de chacun.e.

Concernant l'absence de temps pour un discours, d'une part, le déroulé de la matinée avait été partagé en amont avec les services de la Secrétaire d'Etat. Il en est d'ailleurs fait état tout au long de la page 15. Nous rejoignons totalement la mission d'inspection sur le manque de temps partagés de préparation en lien avec le cabinet. En effet, nous avons à plusieurs reprises exposé le déroulé de la matinée mais la Secrétaire d'Etat comme son cabinet n'ont pas souhaité le modifier ; il semblait donc parfaitement leur convenir. D'autre part, celle-ci était d'accord pour situer la matinée sous le signe de l'écoute, l'échange et non le discours. D'ailleurs, c'est ainsi qu'elle a elle-même ouvert la matinée : *“Si je suis là, c'est pour vous écouter, c'est pour vous entendre, c'est pour échanger avec vous. Vous avez fait ce qu'on peut faire en famille, le dimanche, c'est-à-dire de parler de politique et religion. Vous avez réussi à choisir un thème pas facile car il touche à l'intime. Vous vous êtes saisis de ce sujet et vous en avez débattu. Moi, je n'ai pas de grand discours à vous faire. J'ai envie de vous entendre, je suis curieuse de savoir comment ça s'est passé”*.

Encore, à la fin de cette rencontre, la Secrétaire d'Etat, lors d'échanges avec un groupe de jeunes insiste : *“Qu'on ne soit pas d'accord à certains moments, c'est normal et heureusement. Tu as le droit de penser ce que tu veux et j'ai le droit de penser ce que je veux. C'est ça le débat, l'échange”*. Il est pourtant clair que la matinée ne s'est pas déroulée en ce sens... les pages suivantes le mettront en évidence.

Concernant le manque *“d'une séquence spécifique pour échanger avec les jeunes”* pointé par la Mission, nous rappelons que le déroulé de la rencontre comportait un long temps d'échanges avec les jeunes, d'une demie-heure en fin de matinée. Temps auquel la Secrétaire d'Etat n'a pas voulu participer, partant plus tôt que prévu tenir son point presse.

Nous avons par contre davantage travaillé avec les services de la Préfecture pour préciser les modalités tant au niveau des espaces, de l'organisation que de la communication liées à la venue de la Secrétaire d'Etat. Ainsi, une première visite de reconnaissance a eu lieu le mardi avec plusieurs membres de la préfecture et une autre s'est déroulée le mercredi après-midi avec le service communication et le cabinet de la Préfecture. Ces deux rencontres ont permis de clarifier le cadre du Réseau Jeunes et de la rencontre avec la Secrétaire d'Etat, d'en expliciter le déroulement, d'identifier les différents espaces et de répondre à la demande de la Préfecture qui souhaitait savoir quels médias seraient présents. Les équipes de la FCSF se sont ainsi tenues à la disposition des services de l'Etat pour que la rencontre se passe au mieux sur le plan de l'organisation.

Le déroulé de la rencontre avec la Secrétaire d'Etat

Tout d'abord il fait état page 16 de *“témoignages divergents”* concernant le déroulé de la matinée. Nous avons pourtant tenu à disposition de la mission le déroulé précis de la rencontre que nous

avons également exposé lors des auditions. Nous ne comprenons pas également pourquoi la mission n'a pas auditionné d'autres adultes présents sachant qu'ils étaient nombreux et auraient pu relater ce déroulé (députée, élu.e.s de la ville de Poitiers, préfète, présidente de la fédération de la Vienne, présidente de l'association Coexister, etc.).

Pour rappel, voici donc comment s'est déroulée la matinée :

- Arrivée de la Secrétaire d'Etat puis tenu d'un temps protocolaire de 9h à 9h30 sans les jeunes
- Arrivée au gymnase, discussions informelles de la Secrétaire d'Etat avec quelques jeunes
- Début de la rencontre : mot introductif des représentant.e.s des institutions, de l'Etat ou des associations (dont la Secrétaire d'Etat)
- Restitution des jeunes avec présentation du Réseau Jeunes, de leurs constats, de leurs propositions
- Prise de parole (non-prévue initialement) de la Secrétaire d'Etat
- Echange par petits groupes
- Restitution de quelques groupes par des élu.e.s, des représentant.e.s des institutions, de l'Etat ou des associations (dont la Secrétaire d'Etat)
- Temps libre d'échanges en plénière (la Secrétaire d'Etat est partie tenir son point presse juste avant ce moment, ce qui n'était pas prévu initialement)
- Retour de la Secrétaire d'Etat dans le gymnase une fois les débats terminés et échanges informels avec quelques jeunes.

Nous souhaitons également rappeler que cette rencontre était animée par les jeunes eux-mêmes, à partir d'une préparation amont avec eux et une posture de soutien de notre part tout au long de la matinée. Tout ceci s'inscrit une fois de plus dans une démarche de rendre les jeunes acteurs des différentes séquences du Réseau Jeunes.

Concernant les propositions des jeunes, le propos de la mission se centre uniquement sur la prise de parole d'un des jeunes autour du rapport à la police et ne relate pas le reste des constats et propositions faites par les jeunes.

Dans son récit de la difficile rencontre entre la Secrétaire d'Etat et les jeunes, la mission relate ensuite la posture et la prise de parole de la secrétaire d'Etat. Elle prend appui sur le récit de discriminations et violences policières. On peut ainsi lire à la page 16 du pré-rapport : *“lorsque l'un des jeunes évoque les « violences policières » et de « contrôles au faciès », la secrétaire d'État décide de prendre la parole et déclare au micro : « [...] il faut aimer la police car elle est là pour nous protéger au quotidien. Elle ne peut pas être raciste, car elle est républicaine”*. Ce propos, perçu selon la mission, *“par des jeunes comme étant injonctif, répond à un propos unilatéral. Il est mal vécu par certains jeunes et certains animateurs. [Partie non communicable art. L. 311-6 du CRPA]. Heurtée par ce jugement sans nuance tenu par un jeune censé présenter une synthèse des échanges, elle rappelle le cadre républicain : la police n'est pas structurellement raciste ce qui ne signifie pas que certains policiers n'aient pas des comportements racistes”*.

Nous souhaitons apporter plusieurs précisions et rectifications.

D'abord, nous souhaitons préciser que la présentation de ces situations n'était pas le fait d'une prise de liberté d'un individu *“censé présenter une synthèse”*, elle faisait partie intégrante de la synthèse, qui articulait analyse globale et illustration par des situations vécues.

Ensuite, le jeune mentionné n'a pas prononcé les mots *"violences policières"* et *"contrôle au faciès"* pourtant inscrits entre guillemets dans le pré-rapport. Il a simplement fait état de 9 contrôles d'identité en 2 mois dont 8 où la question de sa religion lui a été posée. Une fois sa religion musulmane établie, il a eu le sentiment que les policiers se sont sentis autorisés à *"mal lui parler"* ou *"lui mettre un coup de pression"*. Le propos de ce jeune était, à ce titre, empreint de nuance et attentif aux mots employés.

Ainsi, nous ne comprenons pas pourquoi face à ces propos, la mission *"s'étonne que le président de la fédération n'ait pas pris la parole à cet instant pour expliciter cette nuance et rappeler les enjeux de l'échange"* (p.16). Pourquoi aurait-il eu besoin d'intervenir face à ce propos mesuré ?

Plus globalement, nous remarquons que le Président de la République, dans une interview début décembre (Brut) a lui-même reconnu l'existence de *"violences de policiers"* et la réalité de discriminations liées au *"contrôles au faciès"* sans que l'emploi de ces termes soit paru heurtant, jugeant ou sans nuance.

Enfin, nous tenons à souligner que le propos de la Secrétaire d'Etat (*"il faut aimer la police car elle est là pour nous protéger au quotidien. Elle ne peut pas être raciste, car elle est républicaine"*) en réponse à la description de ce récit du jeune, est apparu, pour nombre de participant.e.s, comme niant la situation vécue, ce qui a contribué à tendre immédiatement la relation entre jeunes et Secrétaire d'Etat.

Concernant les débats dans les cercles de jeunes, là encore nous nous étonnons du peu de propos relatés, les débats ayant duré une vingtaine de minutes. Dans ce dialogue, les jeunes et la Secrétaire d'Etat sont notamment revenus sur la proposition du port des signes religieux à l'école. La Secrétaire d'Etat a ainsi pu leur expliquer que l'école est un *"sanctuaire sacré de la République qui permet de créer la communauté nationale"*. Les jeunes lui ont partagé le sentiment que certains signes sont autorisés quand d'autres non. Les débats ont ensuite tourné autour de la liberté d'expression, le racisme, le rapport à la Police. Une jeune a également témoigné auprès de la Secrétaire d'Etat de sa fierté d'être française, de son patrimoine, mais aussi de son sentiment d'être exclue de la communauté nationale. Il est donc inexact de parler *"de dénigrement assez systématique et sans nuance des institutions républicaines de la police et de l'école en premier lieu"* et d'un *"manque de connaissance du cadre républicain"* (page 17).

Concernant la restitution des échanges, nous nous étonnons que l'ensemble des personnes ayant pris la parole précédemment en tant que grand témoin ne soit pas cité. Il convient en effet de noter qu'à ce moment de la matinée, chaque grand témoin est ravi des échanges qu'il a pu avoir dans son groupe. Nous pouvons par exemple citer la députée LREM qui restitue ces échanges avec les jeunes en débutant son propos par : *"c'est tellement riche, tellement chouette de pouvoir échanger avec vous"*.

Concernant les propos de l'élu de Poitiers à propos de la loi de 2004 *"aux fondements islamophobes"*, nous rejoignons la mission sur le *"risque de transformer un échange avec les jeunes en une polémique entre élus devant les jeunes"* (p.17). Cependant, nous divergeons sur le reproche fait au président de la FCSF de ne pas avoir pris la parole pour rappeler à l'élu de Poitiers son rôle de porte-parole. En effet, la Secrétaire d'Etat devait s'exprimer juste après et n'a pas laissé le temps d'une quelconque réaction autre que la sienne.

Contrairement à ce qui est écrit, elle a bien apporté la *"réplique"* à M. l'élu de Poitiers et a donc pu reposer le cadre qu'elle souhaitait : *"Je suis désolée, j'ai entendu que la loi de 2014 (sic) était une loi"*

islamophobe, je ne peux pas l'entendre, je refuse de l'entendre et je vais vous dire pourquoi : car la loi de 1905 ne l'aurait pas permis. La loi de 2014 (sic), elle interdit l'ensemble des signes car on considère que l'école est un sanctuaire qui doit être protégé pour permettre la construction de citoyens libres. (...) la loi de 1905 est une loi de liberté qui protège ceux qui croient ou ne croient pas, c'est une des plus belles lois qui n'a pas besoin de qualificatif, c'est la laïcité pleine et entière". Nous considérons également qu'elle n'a pas joué son rôle de porte-parole de groupe à ce moment puisqu'elle a en effet préféré, comme le souligne la mission, *"déplor[er] qu'ils [les jeunes] se satisfassent trop facilement d'une position « victimaire ».* Elles les appellent à reprendre le contrôle de leur destin en regardant vers l'avenir et en construisant la France de demain. (...) Pour se faire comprendre, elle décide de quitter l'argumentation pour celui des symboles et propose aux jeunes d'entonner la Marseillaise".

Le départ brusque et sans explication de la Secrétaire d'Etat : une incompréhension complète

Un sous-entendu exprimé dans le pré-rapport nous est inacceptable. La mission indique ainsi (page 17), que *« devant [Partie non communicable art. L. 311-6 du CRPA] une situation à l'issue incertaine, la secrétaire d'Etat prend la décision d'anticiper sur son point-presse en ne participant pas à la séquence durant laquelle elle devait répondre aux questions des jeunes en compagnie des autres invités. [Partie non communicable art.L. 311-6 du CRPA] ».*

Le cadre de la matinée et des échanges était posé, il a été respecté, aucun débordement n'a été constaté et l'ensemble de la rencontre a été marqué par des postures et propos empreints de respect. Nous soulignons néanmoins l'incompréhension complète des participant.e.s.s, jeunes notamment, quant au départ précipité, inexpliqué, de la Secrétaire d'Etat, empêchant un échange qui devait avoir lieu avec les jeunes. *« Ces questions, je n'aurai jamais la réponse car la ministre est partie sans nous causer. J'ai l'impression que notre travail ne sera pas écouté, vu qu'elle est partie »* soulignait ainsi une jeune.

Suite au départ brutal de la secrétaire d'Etat, la mission indique page 17 que *« les jeunes continuent leurs échanges avec son lot de condamnations parfois faciles... ».* Des expressions font effectivement écho au contenu de la Marseillaise. Mais loin de condamnations faciles, les interventions des jeunes portent en majorité sur leur sentiment de ne pas avoir été véritablement écoutés et entendus, font part d'un manque de respect envers leurs travaux, de leur incompréhension face à un départ brutal et sans explication de la Secrétaire d'Etat après la Marseillaise, d'un décalage entre les injustices liées aux situations décrites et les réponses centrées sur les valeurs et les symboles de la République. Des adultes, dont des animateurs, le président et le DG de la FCSF, des élus locaux et départementaux, sont également intervenus : pour souligner *« le droit de la ministre de faire chanter la marseillaise »*, valoriser la force d'un évènement comme le Réseau jeunes qui permet de construire un esprit critique, de prendre la parole et le micro, de vouloir échanger, la nécessité de promouvoir l'échange, le dialogue, le débat, même difficile dans la société. Bien loin donc de condamnations faciles...

Médiatisation : des retombées également négatives pour notre réseau

La FCSF ne partage pas le regard de la Mission dans la partie sur les retombées médiatiques.

D'abord, la mission évoque l'article de la Croix publié le 23 octobre 2020 « *A Poitiers des jeunes musulmans à l'épreuve de la laïcité* » (portant sur la journée du mercredi) qui « souligne l'absence d'apports de connaissances et de contradictions de la part des animateurs ». Elle ne dit pas que l'article est stigmatisant et nourri de préjugés envers les jeunes qu'elle dépeint. La mission porte également un jugement négatif sur l'article de la Vie paru le 30 octobre 2020 « *A Poitiers dialogue de sourd entre les jeunes et leur Secrétaire d'Etat* » (qui lui porte sur le jeudi matin), en soulignant que le journaliste a écrit un *“article critique sur l'attitude de la Secrétaire d'Etat qui n'aurait pas su ou pas voulu nouer le dialogue avec les jeunes, sans que l'article ne fasse état de ses multiples tentatives, dans des conditions difficiles et un contexte pesant, destinées à rappeler le cadre républicain”*.

Par ailleurs, nous tenons à apporter quelques précisions quant aux étapes de médiatisation. Sur le cadre de la rencontre avec les médias : nous expérimentons depuis deux années un temps de rencontre avec des médias en fin de Réseau Jeunes. Cette rencontre vise à partager le contenu des travaux, mais aussi à mettre en valeur la qualité de l'engagement de la jeunesse aujourd'hui dans la société.

Cette rencontre avec les journalistes avait, en amont, fait l'objet d'une préparation et d'une réflexion de la part des organisateurs.trices. Ainsi, le choix avait été fait de ne pas convier de télévision : un sujet complexe, celui des religions ; la présence de mineurs ; le risque de raccourcis dans un traitement de l'image...

La Secrétaire d'Etat et ses services ont souhaité faire de cette rencontre un temps de communication médiatique en invitant directement plusieurs médias, télévisuels notamment. Ceux-ci ont filmé la matinée, alors que les organisateurs.trices avaient imaginé une rencontre sur le seul temps de conférence de presse.

Par ailleurs, nous ne partageons pas la description par la mission des étapes médiatiques.

Dans les jours qui ont suivi le Réseau Jeunes après le 23 octobre, nous avons fait le choix d'une réaction limitée aux articles contenant des propos caricaturaux ou faux, d'une part pour ne pas entretenir une polémique stérile sur la rencontre, d'autre part pour ne pas mettre en difficulté des jeunes qui ont été interviewés, et qui ont subi les effets des images.

Avec l'annonce de l'Inspection le 28 octobre, là encore, nous avons fait le choix de ne pas faire de bruit médiatique. Nous n'avons pas communiqué sur l'inspection auprès des médias, privilégiant l'échange avec la Secrétaire d'Etat, tout en marquant notre étonnement (auprès de la Secrétaire d'Etat) face à cette inspection. L'article de la Vie est paru à ce moment, compte tenu du caractère hebdomadaire de la revue.

Avec l'emballement des réseaux sociaux et dans la presse, suite aux échos sur l'Inspection le 12 novembre, nous avons rédigé un communiqué, publié sur le site de la FCSF et sur nos réseaux sociaux. Notre parti pris : resituer les faits, notre étonnement mais aussi notre confiance dans le processus. Nous avons également voulu apporter des corrections face à des échos d'une inspection et convocation par les services de police.

Nous avons ensuite répondu à plusieurs sollicitations de médias (tout comme la Secrétaire d'Etat et son cabinet).

Nous partageons le regard de la mission qui souligne que de nombreux articles se sont recopiés. Elle précise néanmoins que si des articles étaient « *empreints du même ton critique en cherchant à mettre en lumière un supposé éloignement du Gouvernement avec les jeunes* » (page 18), de nombreux autres ont attaqué et stigmatisé la FCSF, les centres sociaux, les jeunes et animateurs qui les accompagnent. Certains articles ou commentaires sur les réseaux sociaux ont même été d'une extrême violence. Nous tenons à la disposition de la mission l'ensemble de ces articles si la mission le souhaite.

Les suites du Réseau Jeunes : la nécessité de poursuivre le dialogue

Aux pages 18 et 19 du pré-rapport, sont abordées les suites du Réseau Jeunes. La mission note ainsi que *“l'un des objectifs du « Réseau Jeunes » est d'initier la constitution de réseaux de jeunes à l'échelon départemental. Il s'agit également d'encourager la poursuite des échanges sur la thématique des religions et les initiatives locales, à partir des propositions des jeunes, comme l'a confirmé le président de la FCSF lors de son audition. Cette démarche de la FCSF est pratiquée chaque année.”* En effet, nous souhaitons que le Réseau Jeunes soit une étape dans un processus et nous encourageons l'ensemble des participant.e.s à restituer leurs travaux et à poursuivre leurs échanges au niveau local, que ce soit au sein du centre social, avec d'autres jeunes et adultes, au sein de leur fédération locale, avec des élu.e.s ou non.

Nous nous étonnons de la suite des propos de la mission (toujours pages 18 et 19) : *“S'agissant de la thématique des religions, la mission considère que tous des (sic) animateurs des centres sociaux ne disposent pas des compétences suffisantes pour animer des échanges avec les jeunes. Toutes les propositions exprimées par les jeunes lors du regroupement de Poitiers conduisent à une remise en cause du cadre législatif et réglementaire actuel et ne pourraient pas être envisagées à partir d'initiatives prises au plan local. Dès lors, leur mise en œuvre n'est pas envisageable selon la mission. Ces constats risquent, selon la mission, de renforcer la frustration exprimée par des jeunes ayant participé au regroupement et l'impression de ne pas être entendus par les pouvoirs publics, ce qui va à l'encontre des objectifs affichés par la FCSF”.*

Si la proposition de pouvoir porter des signes religieux à partir du lycée réinterroge effectivement la loi de 2004, les autres propositions des jeunes (cf annexe 13 du pré-rapport) ne conduisent pas à une remise en cause du cadre législatif et réglementaire actuel.

Plus qu'à la suite de n'importe quel autre Réseau Jeunes, il y a eu un besoin fort de continuer à échanger avec les jeunes sur ce qu'il s'est passé : la rencontre avec la Secrétaire d'Etat, et le traitement médiatique dont les jeunes ont fait l'objet et qui les a bousculés, blessés.

Par ailleurs, les idées et les initiatives sur la thématique fourmillent : un centre social souhaite faire venir la pièce de théâtre Prophètes sans Dieu, un autre souhaite organiser un ciné-débat et des ateliers de philo autour de la thématique, ici encore on peut voir une dynamique d'écriture de texte pour raconter ce qui s'est vécu, d'autres souhaitent retravailler les propositions pour les adapter au local et rencontrer les élu.e.s municipaux, ou mettre les propositions en débat au sein des conseils d'administration des centres sociaux et des fédérations locales. Au lieu de renforcer la frustration des jeunes, ces initiatives nous paraissent être une réponse juste aux besoins des jeunes de poursuivre le travail.

Enfin, nous sommes interrogatifs sur le doute une nouvelle fois formulé par la mission quant aux compétences des animateurs.trices pour animer des échanges avec des jeunes sur la thématique. D'abord et nous l'avons déjà évoqué, les animateurs.rices sont des professionnel.les qualifié.e.s et diplômé.e.s. Ensuite, une nouvelle fois, la mission nous semble ne pas comprendre ce que signifie "animer" un groupe (différent de "former" ou "être expert du thème"). Enfin, c'est aux Conseils d'administration et équipes de structures qu'il revient de décider des thèmes qu'ils souhaitent aborder et de la manière de faire, le tout dans leur cadre de leur intervention et dans le respect des Valeurs de la République, auxquels ils sont attachés et acteurs au quotidien !